

**Consultation sur le projet d'agrandissement du
Stade Percival-Molson
Arrondissement Ville-Marie
Office de consultation publique de Montréal**

Mémoire présenté par



« L'évolution de la démocratie active entraîne de la part des gestionnaires modernes (du secteur public comme du secteur privé) la nécessité d'une gestion de projets qui prend en compte les milieux d'insertion. »

Luc Ouimet. *Le développement de projets. En dialogue ou en conflit avec le milieu.* Le Devoir, vendredi 17 mars 2006, p. A-9.

1. Les Amis de la montagne et le contexte d'intervention

Fondé en 1986, Les Amis de la montagne ont pour mission la conservation et la mise en valeur du mont Royal en privilégiant l'engagement de la communauté et l'éducation à l'environnement.

Depuis 20 ans, Les Amis ont investi beaucoup d'efforts dans la concertation entre les intervenants sur la montagne ce qui a permis d'établir un accord de collaboration entre les villes de Montréal, Westmount et Outremont en 1989 ainsi qu'un comité de concertation intérimaire (1989-1992) regroupant tous les grands propriétaires institutionnels de la montagne. Suite aux demandes soutenues et recommandations des Amis, la Ville de Montréal a remis en place un mécanisme de concertation en mars 2005, soit la Table de concertation du Mont-Royal.

Tout aussi important, Les Amis ont également fait les démarches pour que le mont Royal soit reconnu et protégé par le Gouvernement du Québec ; ce qui a donné lieu en février 2003 à une décision du Conseil des Ministres de reconnaître le mont Royal « arrondissement historique et naturel », décret qui a été confirmé par le Gouvernement Charest en mars 2005.

Le projet d'agrandissement s'inscrit donc dans ce contexte qui réclame une transparence et une ouverture à la discussion de la part des acteurs et des règles de protection affirmées et des règles de développement plus strictes.

2. L'intérêt des Amis de la montagne concernant l'agrandissement du Stade Percival-Molson

Le projet du stade Percival-Molson fait partie du plan directeur du campus de l'Université McGill qui a fait l'objet d'un accord de développement en 1993 et dont la mise à jour est présentement à l'étude.

Le projet s'inscrit dans le flanc sud de la montagne, plus précisément dans sa portion sud-est où de nombreux projets ont été proposés et souvent réalisés dans les 50 dernières années. Ces nombreuses interventions ont changé radicalement l'aspect de ce secteur et force est de constater que le danger ne réside pas ici dans une intervention spécifique mais plutôt dans une accumulation d'interventions dont on ne peut jamais saisir l'impact global.

Les projets sont donc obligatoirement liés et ne peuvent plus faire l'objet d'analyses indépendantes les unes des autres. Ainsi, les rapports avec l'Institut neurologique de Montréal, l'Université McGill et la branche Royal Victoria du Centre Universitaire de Santé McGill nous apparaissent indissociables du projet des Alouettes pour le Stade Percival-Molson. Nous traiterons donc de ces liens dans le présent document.

Évidemment, toutes ces institutions sont en relation directe avec le domaine public du secteur qui inclut le Parc du Mont-Royal de même que le carrefour Parc-des Pins actuellement en cours de réaménagement.

3. Opinions générales sur le projet

D'entrée de jeu, nous désirons souligner notre appréciation de la démarche des représentants des Alouettes qui ont intégré des consultations avec des associations et des groupes de citoyens à toutes les étapes de l'élaboration du projet. C'est une approche qui permet de bonifier les projets et qui nous semble toute indiquée dans l'Arrondissement historique et naturel du Mont-Royal. Depuis plus de 5 ans, nous avons donc travaillé avec les Alouettes à l'amélioration du

projet en apportant nos commentaires et ceux de citoyens concernés et nous avons favorisé une approche de discussions entre le milieu et le promoteur.

Nous reconnaissons la valeur du projet et son intérêt pour Montréal. Le stade fait partie de l'histoire de l'université, de la ville et de la montagne. Pour ces raisons, il nous apparaît encore plus important que son développement, s'il est inévitable, se fasse dans le plus grand respect du lieu qui a contribué à sa notoriété. Plus encore, il devrait pouvoir redonner à la montagne une partie de son patrimoine naturel qui devra être possiblement sacrifié.

4. Les préoccupations liées au projet

Du point de vue écologique, les impacts de ce projet spécifique sont plutôt négligeables. C'est l'accumulation de projets de développement dans ce secteur qui cause la très vaste majorité des déstabilisations au milieu, à sa végétation et à sa faune. Il n'en demeure pas moins que les 5000 spectateurs de plus, la pollution lumineuse et les impacts sonores des activités des Alouettes viennent ajouter à la pression subie par cette portion du Parc du Mont-Royal.

Sur le plan urbanistique, le projet a plusieurs mérites. Notamment, il n'est pas inutile de le rappeler, il fait le choix du transport en commun et devient un exemple pour d'autres projets. Les dessins fournis ne montrent pas la solution finale pour l'accès par la nouvelle entrée principale ce qui nous semble inacceptable après le projet de réaménagement de l'intersection Parc-des Pins.

L'atteinte de l'objectif de redonner une place aux piétons et des espaces verts au parc du Mont-Royal, laquelle fait partie de l'entente de développement préalable à la construction du Tomlinson Hall, ne devrait pas être compromise par le prolongement au stade Percival-Molson – ni le pavement de la nouvelle voie d'accès au Quartier général des incendies depuis l'intersection Parc-Duluth. Le domaine du Parc du Mont-Royal ne devrait en aucun cas desservir le campus de McGill. L'arrivée à pied au Stade Percival-Molson par l'Est devrait permettre d'enrichir l'expérience des spectateurs de nombreuses vues pittoresques et d'un premier contact avec la nature comparativement à l'entrée sur l'avenue des Pins. Il ne faudrait donc pas que ce parcours soit entrecoupé de routes pour les automobiles.

En regard des impacts sur la circulation, la franche discussion entre les résidents du secteur et Monsieur Mark Weightman, Vice-président, Opérations et événements spéciaux, lors des rencontres de concertation menées par Les Amis a fait ressortir les efforts que les Alouettes font pour maintenir le bon voisinage dans le quartier. En fait, les problèmes persistants semblent être du recours de la Ville et de la tarification insuffisante de ses billets d'infraction qui seraient plus économiques que les stationnements payants du quartier lorsque partagés par les convoiteurs!

Les préoccupations au niveau de l'éclairage excessif du stade n'ont pas été éliminées. Il est complexe de faire une démonstration de l'efficacité des nouveaux projecteurs directifs verticaux et les participants à la rencontre des Amis ont accepté les explications du promoteur sur la base d'une confiance mutuelle plutôt que sur des documents scientifiques. Il a été mentionné que l'utilisation de ces projecteurs devrait être mieux gérée ne serait-ce que pour des préoccupations d'économie d'énergie en dehors des événements sportifs. Un deuxième système d'éclairage de moindre importance pourrait-il être prévu?

Du point de vue architectural, le projet comble des lacunes importantes du stade actuel. Alors que la première phase d'agrandissement et de rénovation se déroulait du côté nord et s'adossait à la montagne, la présente phase de travaux se situe du côté sud où elle sera masquée par les bâtiments patrimoniaux existants sur l'avenue des Pins. Là où la première phase pouvait se permettre de faire l'économie d'un véritable traitement architectural, la seconde viendra donner, à l'intersection de la rue Aylmer, une véritable façade qui fait preuve d'un civisme tout à fait pertinent dans un contexte historique.

Un civisme que nous aimerions plus présent au niveau de l'implantation de l'écran numérique pour reprises et annonces à l'entrée Est du stade. En effet, du nouveau carrefour Parc-des Pins, amélioré et enfin accessible aux piétons, on peut voir l'arrière de l'écran géant. Il y aurait lieu de remplacer les arbres qui devront être abattus par des espèces qui pourraient masquer la chose même en hiver (épineux, chênes pyramidal, etc). Par ailleurs, les réponses obtenues en séance d'information publique ne nous ont pas convaincus que l'emplacement choisi était le seul possible et nous demeurons persuadés que la collaboration avec l'Institut neurologique permettrait une implantation intégrée à une toile de fond bâtie plutôt qu'à une masse végétale.

Il va sans dire que nous appuyons aussi la recherche d'une solution technologique plus légère qui diminuerait encore plus les impacts sur les espaces verts telle que mentionnée par le public lors de la soirée du 25 mai dernier.

Il nous apparaît incontournable que les surfaces boisées de valeur paysagère sacrifiées au projet fassent l'objet d'une compensation à même les stationnements du secteur qui comprennent une aire affectée à la balle molle devant l'Aréna McConnell et récemment transformée en stationnements par l'Université McGill ainsi que quelques emplacements résiduels logés à même ledit boisé. Les plantations proposées sont effectivement une mesure compensatoire mais il nous semble que l'Université McGill, propriétaire des terrains adjacents au projet doit contribuer à son insertion harmonieuse dans le paysage du mont Royal.

Les discussions en cours actuellement à la Table de concertation du Mont-Royal sur le cadre de protection et auxquelles McGill et le CUSM participent ne devraient

pas être compromises par l'actuel projet mais bien servir d'exemple et de cas d'espèce. Les mesures compensatoires, dans le cas d'espaces verts à valeur paysagère vont dans le sens des consensus possibles souhaités par le gouvernement du Québec dans le décret créant l'Arrondissement historique et naturel.

D'ailleurs, l'ambiance du stade Percival-Molson, dont le promoteur en a largement souligné les mérites, est directement liée à son intégration au site qui rappelle les amphithéâtres de l'antiquité. C'est donc sur l'harmonie du paysage qu'il faut miser avant tout pour ce projet.

Il appert donc que nos principales préoccupations relatives à ce projet et au secteur concerné soient nettement reliées à une implication plus substantielle du propriétaire des lieux, l'université McGill. En effet, que ce soit au niveau du cumul de projets sans vue globale et de la pression exercée par le développement dans ce secteur, que ce soit dans les solutions pouvant alléger les impacts de l'implantation du projet, notamment la compensation des surfaces boisées sacrifiées, ou dans les paramètres d'utilisation de l'équipement sportif une fois complété, le regard se porte forcément vers l'institution d'enseignement.

Nous émettons donc le souhait que l'Université McGill, à titre de citoyen corporatif responsable, portera une attention particulière à l'aménagement de ce secteur dans son plan directeur, qu'elle engagera un dialogue réel avec la communauté montréalaise sur l'élaboration de ce plan et qu'elle établira un protocole sur l'utilisation du stade en dehors des dix parties annuelles des Alouettes qu'elle rendra public de manière à rassurer les citoyens montréalais et ainsi calmer les craintes exprimées maintes fois par les résidants du secteur.

En outre, nous croyons qu'un bilan des ententes de développement conclues précédemment entre la Ville et McGill devrait être dressé et qu'un mécanisme de suivi soit instauré pour que les divers engagements pris soient tenus. Ce mécanisme devrait inclure une présentation à la Table de concertation du Mont-Royal. Enfin, faut-il le rappeler, il est impératif que les ressources nécessaires à l'entretien de l'équipement soient prévues.

5. Les suggestions

En résumé, nous appuyons le projet et nos suggestions sont les suivantes :

- Réduction des impacts de l'écran
- Compensation des surfaces boisées à même les stationnements du secteur
- Une plus grande implication de McGill
- Un protocole sur l'utilisation du stade

En terminant, l'importance dans la discussion de la question du financement public dans ce projet en fait un aspect non-négligeable d'une planification qui doit être

exemplaire. Le mont Royal est un lieu emblématique où, avant même qu'un projet soit proposé, les citoyens s'attendent à ce que les promoteurs fassent preuve de responsabilité et que l'héritage collectif que représente la montagne soit utilisé de la façon la plus rationnelle possible. Le projet des Alouettes et de l'Université McGill au stade Percival-Molson doit s'inscrire dans l'histoire du mont Royal et favoriser ainsi la pérennité du patrimoine collectif.

Stade Percival-Molson: impact de l'écran 1



Stade Percival-Molson: impact de l'écran 2



Stade Percival-Molson: stationnements du secteur

